

CH.-H. AUDET

L'ACCORD DES PRÉTENDUS ADJECTIFS COMPOSÉS, DE COULEUR OU AUTREMENT

D'après Ch.-H. Audet, *Morphologie et syntaxe du français*, Sainte-Foy (Québec), Le Griffon d'Argile, 1994.

On déclare généralement dans les grammaires que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom (le substantif) auquel il se rapporte. Jusque-là tout va bien. Mais on prétend généralement aussi que des syntagmes du type *vert foncé*, comme dans *robe vert foncé*, sont des « adjectifs [de couleur] composés »... qui feraient exception à la règle: de tels « adjectifs » sont dits « invariables ». C'est ici que les choses se gâtent.

En fait, les « adjectifs composés » n'existent pas, qu'ils soient de couleur ou autrement. La séquence *vert foncé*, par exemple, n'est pas un adjectif de couleur composé mais un syntagme substantival composé d'un substantif *vert*, qui refuse l'accord avec *robe*, et d'un adjectif *foncé*, qui se rapporte à *vert* et s'accorde avec lui.

La chose est simple: les adjectifs s'accordent toujours et les substantifs refusent toujours de s'accorder. C'est une affaire de nature grammaticale. Ces parties du discours sont constituées de telle manière qu'elles sont intraitables sur ce plan. L'adjectif est un mot qui par nécessité naturelle s'accorde. Un adjectif qui « ne s'accorde pas », ou un adjectif « invariable » est un adjectif qui n'a rien trouvé avec quoi s'accorder. Ou alors ce n'est pas un adjectif.

Il y a plus : l'adjectif est incapable de remplir la fonction de support épithète. L'idée même d'un adjectif de couleur « composé », c'est-à-dire d'un syntagme adjectival dans lequel le deuxième adjectif serait l'épithète du premier, est donc contradictoire. Voyons cela de plus près.

Adjectif/Substantif

Le substantif, par nature, est un mot qui représente un ensemble défini, un ensemble « en soi ». L'adjectif est un mot qui représente un ensemble indéfini, ou, si l'on veut, un sous-ensemble « hors soi » : il représente toujours le sous-ensemble d'un autre ensemble auquel il fait référence.

Ainsi, quand on dit *J'aime le vert*, on a :

- 1) soit un *vert* substantif si l'on entend « J'aime la couleur verte », c'est-à-dire *l'ensemble dit vert* ;
- 2) soit un *vert* adjectif si l'on entend, par exemple, « J'aime le crayon vert », c'est-à-dire le sous-ensemble *crayon vert* de l'ensemble dit *crayon*.

Pour cette raison, le substantif choisit son genre et son nombre par référence interne, c'est-à-dire en fonction du fait que la langue conceptualise l'ensemble représenté comme masculin ou féminin :

Ainsi, *vert* du sens 1 ci-dessus est masculin parce qu'il en est ainsi : en français, tous les substantifs désignant les couleurs sont conçus masculins. Cela vaut aussi bien pour *vert* que pour *marron*, *rose*, *orange*, *crème*, *marine* ou *rouille* : *un beau rose*, *un marine foncé*, *un rouille vif*, etc.

et du fait qu'on se représente cet ensemble comme contenant un ou plusieurs éléments :

Ainsi (c'est La Palisse qui l'a affirmé le premier), *vert* 1 est singulier s'il désigne un seul « vert » et pluriel s'il en désigne plusieurs, comme dans *J'aime les verts foncés*.

L'adjectif, par contre, choisit son genre et son nombre par référence externe à cet autre ensemble dont il se dit.

Ainsi, *vert* 2 est masculin et singulier parce que *crayon* est masculin et singulier. Que le référent devienne *plumes*, et on aura *J'aime les vertes*.

Le substantif, capable...

L'adjectif, incapable de remplir la fonction de support épithète

Le rapport épithète (celui-là même qui s'établit entre *robe* et *verte* dans *robe verte*) est un rapport par lequel un ensemble en situation de support (*robe*) se voit déterminer en contenu et restreindre en désignation par un ensemble en situation d'apport (*verte*). Il résulte de ce rapport que *robe verte* représente un sous-ensemble de *robe* et ne désigne plus qu'une partie de ce que désigne *robe* seul. Cette fonction de support épithète, seul le substantif est apte à la remplir. L'adjectif, qui représente par nature un sous-ensemble, en est incapable. Disons-le autrement : un adjectif qui se voit rapporter une épithète vire en substantif — que cet apport épithète soit lui-même un substantif ou un adjectif.

Ainsi, si à *verte*, de *robe verte*, on cherche à rapporter *olive* ou *foncé*, *verte* ne résiste pas... et « devient » *vert* : *une robe vert olive*, *une robe vert sale*. L'expression *une robe verte sale* est évidemment aussi possible, mais *verte* et *sale* y sont deux adjectifs qui se rapportent à *robe* : il ne s'agit plus d'une robe d'un vert sale mais bien d'une robe à la fois verte et sale. *Verte* n'est pas le support de *sale*. Ou, pour prendre les choses par l'autre bout, *sale* n'est pas l'épithète de *verte* mais l'épithète de *robe* — au même titre que *verte*.

Le substantif...

capable de remplir la fonction d'apport épithète aussi bien que l'adjectif

Le substantif, qui représente par nature un ensemble, peut, par fonction, désigner le sous-ensemble d'un autre ensemble, comme l'adjectif. C'est bien ce qu'il fait en fonction d'apport épithète, mais il refuse toujours de s'accorder.

Ainsi, *robemarron* désigne un sous-ensemble de *robes*, aussi bien que *robes vertes*, mais *marron* refuse de s'accorder avec *robes*, féminin pluriel, et reste masculin et singulier.

Ce refus d'accord par entraînement grammatical n'empêche pas le substantif, à l'occasion, de choisir son nombre par concordance logique avec celui de son support.

Ainsi, en conformité avec l'usage le plus courant, on écrira des *manches ballons*, considérant qu'il s'agit de manches qui ont la forme de ballons, mais on pourrait à la rigueur justifier — au risque de se retrouver avec les deux bras dans la même manche — l'orthographe *manches ballon*, considérant qu'il s'agit de manches qui ont la forme du ballon. De même, on écrit *des chapeaux melon* (des chapeaux qui ont la forme du melon), mais on pourrait à la rigueur écrire — et penser — *des chapeaux melons* (des chapeaux qui ont la forme de melons), au risque de faire se retourner les têtes.

Remarques.— 1. Notons qu'il arrive régulièrement que les grammaires, confondant nature et fonction, réservent la fonction d'épithète à l'adjectif et la refusent au substantif. Ainsi, la plupart des grammaires scolaires diraient de *verte*, dans *robe verte*, qu'il est un adjectif épithète et de *marron*, dans *robemarron*, qu'il est un nom (substantif) « pris comme adjectif » ou « employé adjectivement ».

Évidemment, nous ne confondons pas: *verte* et *marron*, de même que *vert foncé* et *vert olive*, sont des mots ou des syntagmes en fonction d'apport épithète, mais *marron*, *vert* et *olive* refusent de s'accorder parce qu'ils sont des substantifs et portent leur propre genre, qu'il choisissent, comme nous l'avons vu, « par référence interne ». *Verte*, lui, s'accorde parce qu'il est un adjectif et qu'il porte dans sa nature la prévision de s'accorder par « référence externe ».

2. Notons aussi que c'est le « bon usage » qui nous oblige à concevoir comme substantifs certains noms que beaucoup de sujets parlants, ou écrivains, prendraient volontiers pour des adjectifs : *orange* et *marron*, par exemple ; et à en concevoir certains autres comme adjectifs : *rose* et *pourpre*, par exemple. Les dictionnaires ne s'entendent pas sur *incarnat* et *châtain* ; l'usager a donc le choix de s'en faire des adjectifs ou des substantifs. Certains auteurs prennent *beige*, *amarante*, *pie*, *incarnat* et *émeraude* pour des adjectifs et les accordent. Il n'y a pas si longtemps, *rose* pouvait s'accorder ou ne pas s'accorder ; il pouvait donc être adjectif ou substantif. L'usage récent, dans son cas, a tranché en faveur de l'adjectif ; les dictionnaires et les grammaires se sont rangés du même bord : *rose* s'accorde donc. Le commun des usagers voudrait bien aussi convaincre *orange* de faire docilement l'adjectif, mais le bon usage imposé résiste.

3. Notons enfin qu'il ne faut pas confondre les substantifs de couleur *rose*, *pourpre*, *orange*, *marine*, *rouille*, etc. et les substantifs semblables, dont apparemment ils sont issus, désignant une fleur, une matière colorante, un fruit, une division militaire ou marchande, un hydroxyde de fer, etc. Ceux-ci sont féminins, ceux-là sont masculins. Féminin : *une belle rose*, *la marine anglaise*. Masculin : *un beau rose*; *un rose foncé*; *une fleur rose foncé*, *un marine terne*, etc.

4. Si, dans *a) fruit vert* et dans *b) fruit vert tendre*, on remplaçait *fruit* par *pomme*, *vert* donnerait *verte* dans *a* et *vert* dans *b*. Quant à *tendre*, en *b*, il tire son genre de *vert* ou de *fruit* selon que l'on entende «fruit dont le vert est tendre» ou «fruit à la fois vert et tendre». On pourrait évidemment écrire *fruits verts tendres* si l'on voulait signifier que les fruits sont à la fois verts et tendres ou si on voulait signifier plusieurs verts (les fruits seraient de plusieurs verts différents, tous tendres). Dans le premier cas, le remplacement de *fruits* par *pommes* donnerait *pommes vertes tendres*, dans le second, *pommes verts tendres*.

Observation

Cette différence de nature et de comportement de l'adjectif et du substantif les rend reconnaissables et intéressants à observer, non seulement dans le contexte des mots et syntagmes désignant la couleur, ni seulement dans le cadre du rapport épithète, mais dans bien d'autres contextes et dans d'autres fonctions syntaxiques (apposition, attribut, etc.). Voir **Exemples d'emploi** ci-dessous.

Exemples d'emploi — Exercices d'analyse

Question. Les mots en italiques sont-ils des adjectifs ou des substantifs ? Quels sont leur genre et leur nombre ? Par référence à quoi choisissent-ils ce genre et ce nombre ?

1. En effet, quand je lis chez certains théoriciens du roman dit « *nouveau* » l'exposé des scrupules qui les poussent à tenir l'*ancien* pour frauduleux et à rechercher une manière de raconter où l'*arbitraire* et la facilité auraient moins de part, je crois percevoir le même besoin de rigueur... auquel j'imaginai que l'écriture automatique était destinée à répondre. (R. CAILLOIS, *Cases d'un échiquier*, Paris, Gallimard, N.R.F., 1970, p. 214.)

* *Nouveau* et *ancien* donneraient *nouvelle* et *ancienne* si l'on remplaçait *du roman* par *de la nouvelle*.

Ils sont donc des adjectifs. Par opposition, *arbitraire* est un substantif : il choisit son genre et son nombre par référence interne.

2. L'amanite phalloïde possède un chapeau *brunâtre*, *jauneverdâtre*, le plus souvent lisse et sans pustules, ou seulement parsemé irrégulièrement des restes d'une cuticule *blanche*. La coloration du chapeau varie assez fortement. De nombreux exemplaires sont *jaunâtres*, *verdâtresolivacés* [*sic* *], d'autres *gris vert olivacé* ou *jaunâtrevertpâle* tirant sur le *jaune citrin*. (A. PILAT, *Champignons, Atlas illustré*, Paris, Gründ, 1977, p. 14)

* [*Sic.*] Ou bien Pilat a commis une faute ou bien il y a plusieurs *verdâtres olivacés* en cause.

3. Chez certains les lamelles sont d'abord *roses*, chez d'autres elles sont *rose saumon sale*. (*Ibid.*, p. 18.)

4. [...] de couleur *jaunâtre* ou *gris blanc* en début de croissance, puis *ocrejaune* et *brun* par la suite. (*Ibid.*, p. 30.)

5. À l'intérieur, la masse charnue ou glèbe, d'abord *blanche*, prend une couleur *verdâtre* ou *gris ardoise*. Les spores qui mûrissent lui donnent alors des reflets *pourpres*, puis *bleu noir* marbré de fines veines *blanches*. (*Ibid.*, p. 30.)

6. Elle se divise en de nombreux rameaux *roses*, presque *oranges* [*sic* *], qui, à l'âge adulte, prennent une couleur *ocracée*, donnée par les spores *jaunes brunâtres* [*sic* *]. (*Ibid.*, p. 36.)

* *Oranges*. Pilat fait comme à peu près tout le monde (comme Loti et d'autres ; cf. *Le Bon Usage*, 1986, ¶ 541 *b*) et prend *orange* pour un adjectif ou, plutôt, construit l'adjectif *orange*. Ou bien encore, il prend ses rameaux pour des oranges.

* *Jaunesbrunâtres*. Ou bien les spores sont de plusieurs jaunes brunâtres, ou bien, plus probablement, ils sont à la fois jaunes et brunâtres.

7. Il ressemble au bolet *jaune* et se distingue de ce dernier par la couleur *rouille vif* du chapeau. (*Ibid.*, p. 48.)

8. La crème de cacao est une boisson très *marche nuptiale*. (Jean GIONO, *Un roi sans divertissement*, Gallimard, Folio 220, Paris, 1948, p. 122.)

9. Ce n'était pas un gros électeur ; on ne pouvait pas dire non plus que c'était un châtelain *romanesque*. En l'occurrence, *romanesque* était un tout petit peu insuffisant. (*Ibid.*, p. 108.)

10. La chambre étant *bleue* comme nous l'avons dit, les quatre fauteuils et les sept chaises sont *rougegrenat*. Le *rouge* et le *bleu* échangent des provocations terribles. (P. JEAN-JOUVE, *Pauline 1880*, Livre de poche, [...], p. 10.)

11. Les taches *rouge acajou ocre* des chevaux [...]. (Claude SIMON, *La route des Flandres*, Éd. de Minuit, Coll. 10/18, n° 91/92, p. 7.)

12. La pièce où je me tiens pendant que j'invente a deux fenêtres : une en face de ma table (sud), une à ma droite (ouest). La fenêtre qui est en face de ma table contient une petite maison moderne, dite villa, à toit de tuiles marseillaises plates, donc *rouge terne*, que le soleil n'irisera jamais ; débordant l'angle de cette villa qui me tourne le dos, le feuillage d'un tilleul (au moment où j'écris, *jaune d'or*) ; mêlés au feuillage du tilleul, le feuillage (*pourpre* maintenant) d'un gros cerisier, celui d'un mûrier (*ocre vert*) celui d'un if (*noir*) et, dominant le tout, la carcasse d'un orme (sans une feuille actuellement et tout en fer forgé) ; à droite, des arbres, un champ divisé en quatre petits jardins faits au point de croix avec la laine *vert chou*

des choux, la soie d'or *rouge* d'une petite plantation de pêchers, le fil *bleu pâle* des artichauts ; tout ça sur fond de bure. (Jean GIONO, *Noé*, Folio 365, Gallimard, Paris, 1961, 1973, p. 11.)